

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Haute-Seine	Ablon, amont écluses RG	Rivière	Ablon	149,750		Athis-Mons, Ablon-sur-Seine

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus entre septembre et décembre 2021.

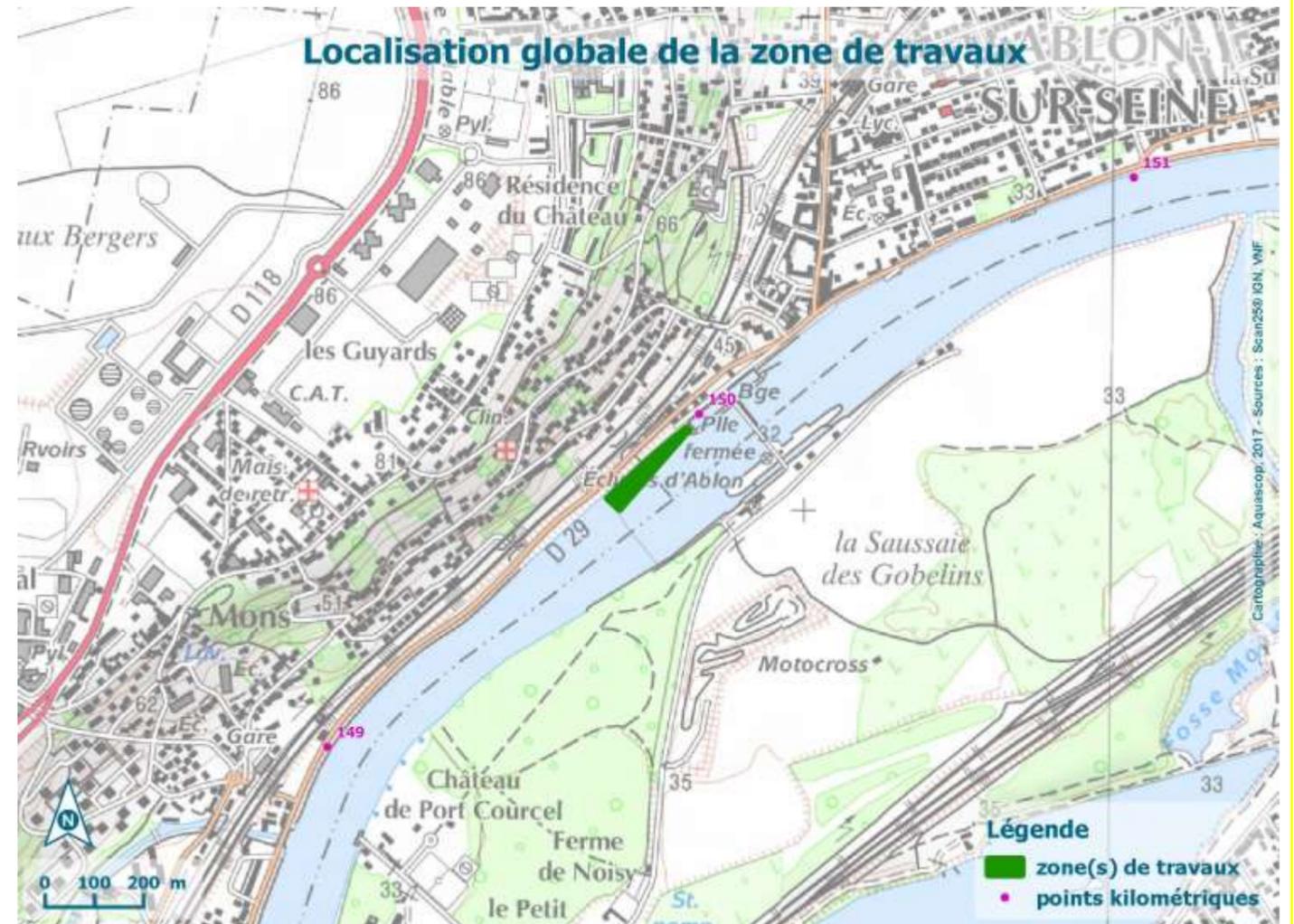
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
221	21E067893-006 2021-RHS-PK 149.800	Non	Non dangereux	non	Inerte

Prélèvement réalisé le 09 avril 2021



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur la Seine à Ablon-sur-Seine (03063000), au droit de la zone de dragage. Les dernières données datent de 2016. Les espèces principales sont l'ablette, l'anguille, le gardon et la perche commune. Les espèces secondaires sont les brèmes, le chabot, le chevaie et le sandre.

Type de berges :

Plusieurs types de berges sont présents. Certaines berges présentent un pied de berge artificialisé et un haut de berge végétalisé, et d'autres berges sont artificialisées mais végétalisées.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le projet d'AP inter-départemental des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne fixant la liste des frayères à titre réglementaire (article R. 432-1 du Code de l'Environnement) mentionne que le fleuve Seine est susceptible d'abriter des frayères à brochets, chabots et vandoises. De même, la reproduction de la bouvière est possible, mais il est difficile de statuer sans connaître la présence ou non de mollusques bivalves dans lesquels les œufs sont déposés. Cette espèce est présente dans le secteur.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom	
Ablon, amont écluses RG	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Non		
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Oui	110001605 - Vallée de Seine de Saint-Fargeau a Villeneuve-Saint-Georges	
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Non		
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non		
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non		
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non		
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non		
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non		
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non		
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non		
		PN (Parc national)	Non		
		PNR (Parc naturel régional)	Non		
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non		
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non		
		RB (réserve de biosphère)	Non		
		Patrimoine culturel	Site inscrit	Oui	
		Site classé	Non		

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Les espèces suivantes sont présentes dans le secteur : anguille (espèce non protégée mais présente sur les listes rouges françaises et mondiales, en danger critique d'extinction), la bouvière, le brochet, le chabot et la vandoise. La présence de l'able de Heckel est également à noter.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Ablon, amont écluses RG	oui	oui	oui	oui

Sensibilité environnementale :

Le site de dragage présente une forte sensibilité environnementale, il est inclus dans une ZNIEFF II. Des espèces des inventaires réglementaires y sont présentes : able de Heckel, bouvière et brochet. Ces espèces sont par ailleurs également protégées. De même, la présence d'autres espèces protégées et la présence de leurs zones de reproduction est à noter.

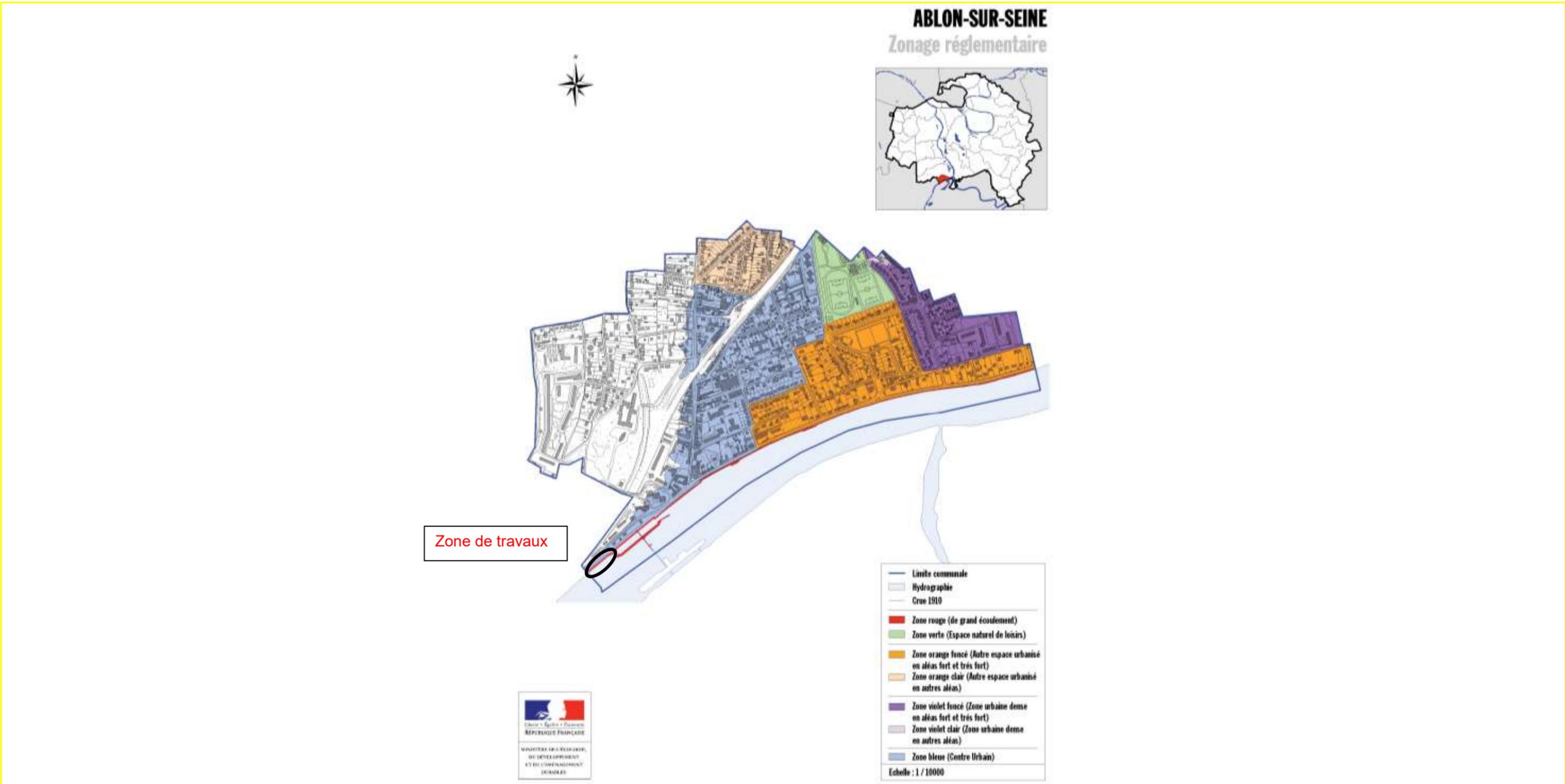
Pour éviter des perturbations pour la reproduction de ces espèces, les travaux devront être effectués en dehors de leurs périodes de reproduction : février-avril pour le brochet et le chabot, et mai-juin pour les autres espèces.

Le site inscrit ne sera pas impacté par l'opération de dragage car aucune modification du paysage n'aura lieu. Les sédiments seront chargés depuis la voie d'eau et transportés par barge vers leur lieu de valorisation.

Enfin, la zone de travaux se situe dans les périmètres de protection rapprochée de captages AEP superficiels (prises d'eau en Seine). Des mesures de précaution devront être apportées pour limiter la dispersion des sédiments.

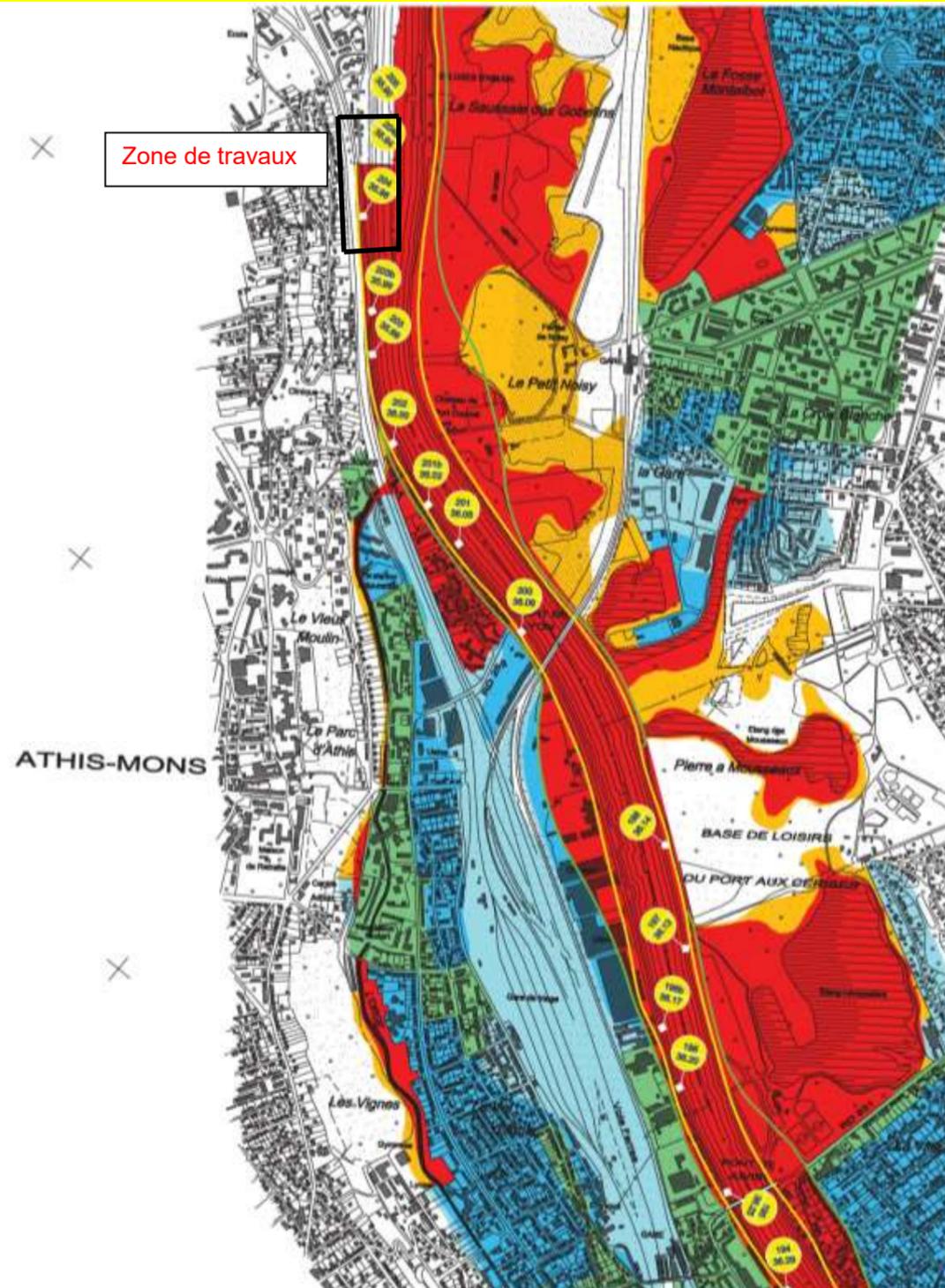
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



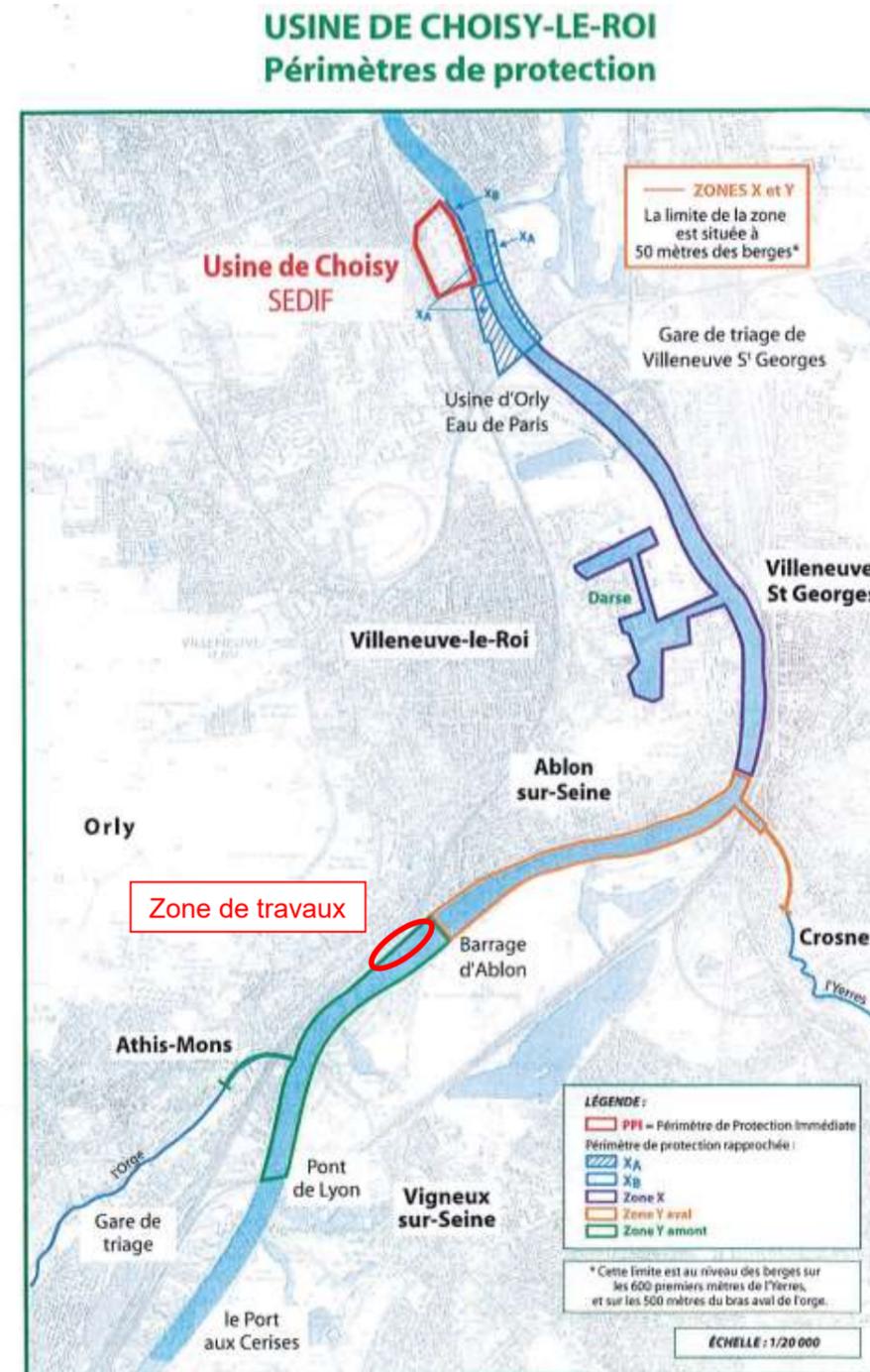
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

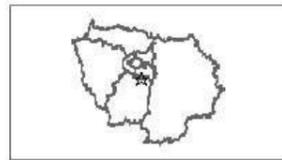
Zonages d'inventaires et réglementaires



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

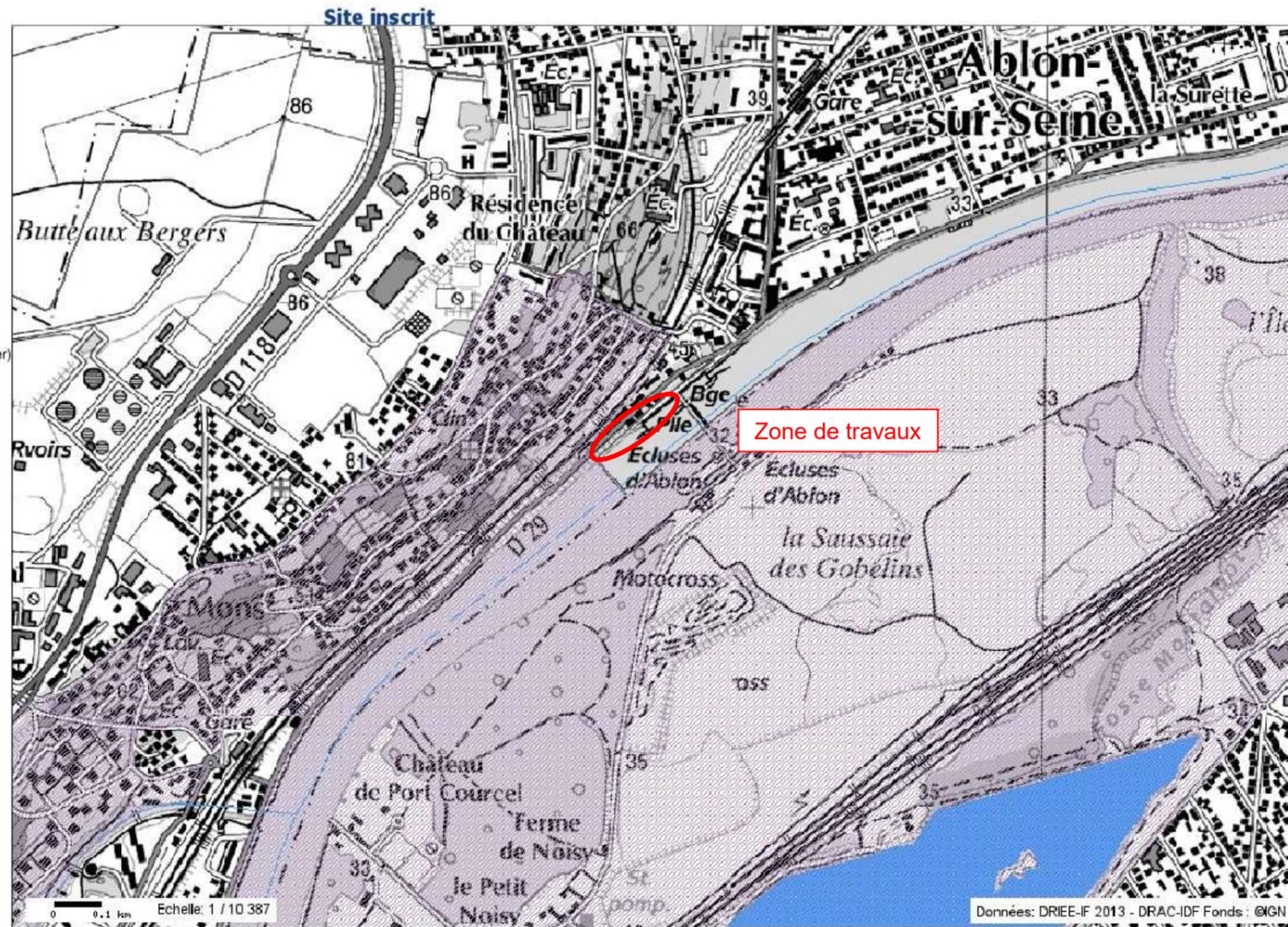
Patrimoine culturel

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/services/GetHTML/getHTML.php>



Contenu de la carte

-  Sites classés
-  Sites inscrits
-  ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)
- Hydrographie
 -  Cours d'eau
 -  Plan d'eau
- Limites administratives
 -  Département
- Scan 1/100 000
- Scan 1/25 000 Noir et Blanc
- Orthophotographie



Tous droits réservés.
 Document imprimé le 13 Mars 2017, serveur Carmen v2.2, <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DRIEE Ile-de-France.



Voies Navigables de France
Direction territoriale Bassin de la
Seine

Programme de dragage 2021

Fiche d'information :

A_2021_3_14

Lot : A
UHC : n° 3 – Haute-Seine